

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 22 AVRIL 1797.

Suite de Paris, du 12 Avril.

Le général Moreau doit quitter aujourd'hui Paris pour retourner à son armée.

On annonce comme très prochaine une suspension d'armes entre l'Autriche et la France.

Par un arrêté du 11, le directoire statue que les passeports délivrés par des ministres et envoyés diplomatiques des Etats-Unis d'Amérique, ou visés par eux, ne seront admis ni reconnus par aucune autorité.

On écrit du département du Mont-Blanc, qu'il y a eu des troubles dans quelques assemblées primaires, et que le sang a coulé à Alby près Annecy.

Le tribunal de cassation a annulé le jugement du conseil militaire et renvoyé les prévenus devant le Jury.

On mande d'Espagne, que le gouvernement y redoute beaucoup la propagation des principes philosophiques, précurseurs ordinaires des révolutions: aussi prend-il les précautions les plus sévères pour s'opposer à l'introduction dans ce royaume des ouvrages de Raynal, Mably, Rousseau, Voltaire, Helvétius, etc. Non seulement les livres sont retenus aux douanes, mais encore ceux auxquels ils étoient adressés sont inquiétés.

Lacretelle rapporte dans sa feuille une lettre de Turin du 13 Mars, dans laquelle on trouve le passage suivant: Le général Clarke est encore ici. A la suite de la longue conférence qu'il eut avec M. Gherardini, ministre de l'Empereur, ceux d'Angleterre et de Russie lui demandèrent officiellement d'être instruits de l'objet de cette conférence. M. Gherardini dit qu'elle ne compromettoit pas les intérêts de S. M. Impériale....

On a remarqué que le général Clarke, dans ses cartes de visite, s'intitule: *Envoyé extraordinaire de la République française à la cour de Vienne.*

Les journaux jacobins jettent les hauts-cris sur l'élection qui vient d'être faite par le corps électoral de Paris pour le corps législatif. Charles Duval fait aujourd'hui des notes critiques sur chacun des six personnages élus. Il observe que le citoyen Bonnières a été recommandé aux *honnêtes gens* par son opinion manifestée au 10 Août; que le citoyen Quatremère a combattu contre le peuple ce même 10 Août & contre la convention en Vendémiaire; que le citoyen Fleurieux a été déclaré indigne de la confiance de la nation par l'assemblée législative; que le citoyen Murinais, est oncle de Murinais, frère d'armes de l'abbé Maury & émigré; que le citoyen Emery est depuis longtems vendu à Louis XVIII. Quant à Boilly-d'Anglas, il ne fait aucune difficulté de le tirer de prison de M. Sten et de ministre de Louis XVIII. Il résulteroit de toutes ces attributions des journalistes Jacobins, en supposant qu'elles soient fondées, que c'est précisément sur des Royalistes, et même des Royalistes de 88, que les suffrages des électeurs se sont réunis; et dans ce cas il faudroit que l'opinion publique se fût terriblement modifiée. Il faudra voir quels auront été les choix des départemens, et s'ils ne seront pas plus agréables à Louvet et à Duval que ceux de Paris. Quoiqu'il en soit, la tentative faite hier contre l'abbé Sieyès, sembleroit prouver qu'il y a toujours de l'exaltation dans les têtes, et que huit années de révolution n'ont pas éteint cette irascibilité de caractère, cet enthousiasme et cette chaleur d'opinion qui ont mis tant de fois aux prises des français contre des français. Les circonstances de cet événement sont racontées d'une manière différente par nos journalistes.

Voici comment l'un d'eux le rapporte : Le 11, vers 9 heures, un homme d'environ 40 ans, s'est présenté à la porte de la maison où loge le représentant Sieyès, pour lui parler ; la portière a répondu qu'il n'étoit pas visible ; l'inconnu a insisté et a fini par monter dans l'appartement de Sieyès qui étoit au lit. Il a parlé à ce député d'une créance qu'il avoit sur l'état, et sur l'observation de Sieyès que cela ne le concernoit nullement, qu'il falloit s'adresser au directoire, l'homme s'est écrié, *vous êtes comme tous les autres, un brigand, un scélérat ; il faut me donner de l'argent.* Sieyès s'est levé en disant : je n'ai pas d'argent dans mon lit, il faut que j'aille en chercher. L'instant d'après, l'homme a tiré un pistolet et a percé de deux balles machées la main que Sieyès a présentée pour parer le coup ; une autre balle lui a effleuré le côté. Sieyès conservant toute la présence d'esprit, s'étoit retiré vers la porte ; il s'est jetté en dehors a repouffé dans la chambre l'assassin et l'y a renfermé. En ce moment, une garde nombreuse est accourue ; le coupable a été arrêté, et interrogé sur-le-champ.

Suivant un autre journal, l'assassin de Sieyès a déclaré qu'il étoit prêtre ; que se trouvant dans le plus grand besoin, il s'étoit adressé à plusieurs députés qui l'avoient traité avec humanité et lui avoient donné quelques secours ; que s'étant présenté dans la même vue à Sieyès, il en avoit été mal reçu, et que dans son ressentiment il lui avoit tiré un coup de pistolet. On dit (ajoute cette feuille) que cet homme montre une inconcevable tranquillité, et ne paroît pas croire avoir commis un crime.

Le Rédacteur annonce, parmi les articles officiels, que le directoire exécutif vient de recevoir un exemplaire d'une proclamation de Louis XVIII aux François ; que comme cette pièce ne laisse aucun doute sur le projet insensé de renverser la république & la constitution, sur l'existence d'agens Royaux & sur les conspirations ordonnées par les soins de ces derniers, le directoire croit devoir la faire connoître à toute la France, afin de prémunir les François contre les pièges tendus sous leurs pas, persuadé comme il est de l'indignation qu'elle excitera dans leur ame. — Le Rédacteur rapporte ensuite le manifeste même. Le voici :

Louis XVIII. aux François.

Une douleur profonde pénètre notre ame, toutes les fois que nous voyons des François gemir dans les fers pour prix de leur dévouement au salut de la France. Mais suffira-t-il à vos tyrans de s'être procuré de nouvelles victimes ? Dans cette conspiration qu'ils leur

imputent, dans ces papiers qu'ils publient avec tant d'éclat, ne chercheront-ils pas des prétextes pour calomnier nos intentions ? n'est-il pas à craindre enfin que supposant des pièces, ou se permettant de frauduleuses insinuations, ils ne s'efforcent de nous peindre à vos yeux sous des couleurs mensongères ?

C'est un devoir pour nous de vous prémunir contre une perfidie que l'expérience du passé nous autorise à prévoir ; c'est un besoin pour notre cœur de vous manifester les sentimens qui le remplissent ; les tyrans s'enveloppent des ombres du mystère ; un père ne craint pas les regards de ses enfans. Ceux de nos sujets fidèles que nous avons chargés de vous éclairer sur vos véritables intérêts, retrouveront dans cet écrit les instructions qu'ils ont reçues ; ceux que la pureté de leur zèle et la sagesse de leurs principes, rendront dignes à l'avenir de notre confiance, y liront d'avance les instructions qui leur seront données ; tous les François enfin, qui partageant notre amour pour la patrie, voudront concourir à la sauver, s'y instruiront des règles qu'ils doivent suivre, et la France entière connoissant le but auquel ils tendront de concert, et les moyens qu'ils mettront en œuvre, jugera elle-même du bien qu'elle en doit espérer.

Nous avons dit à nos agens, nous leur répéterons sans cesse : rappelez notre peuple à la sainte religion de ses pères et au gouvernement paternel qui fit si longtems la gloire et le bonheur de la France ; expliquez-lui la constitution de l'Etat, qui n'est calomniée que parcequ'elle est méconnue ; instruisez-le à la distinguer du régime qui s'étoit introduit depuis trop longtems ; montrez lui qu'elle est également opposée à l'anarchie et au despotisme, deux fleaux qui nous sont odieux autant qu'à lui-même, mais qui pèsent tour-à-tour sur la France depuis qu'elle n'a plus son Roi ; consultez des hommes sages et éclairés sur les nouveaux degrés de perfection dont elle peut être susceptible, et faites connoître les formes qu'elle a prescrites pour travailler à son amélioration ; affirmez que nous prendrons les mesures les plus efficaces pour la préserver des injures du tems et des attaques de l'autorité même ; garantissez de nouveau l'oubli des erreurs, des torts, même des crimes, et étouffez dans tous les cœurs jusqu'au moindre désir des vengeances particulières que nous sommes résolus de réprimer sévèrement ; transmettez-nous le vœu public sur les réglemens propres à corriger les abus dont la réforme sera l'objet constant de notre sollicitude ; donnez tous vos

soins à prévenir le retour de ce régime de sang qui nous a coûté tant de larmes et dont nos malheureux sujets sont encore menacés; dirigez les choix qui vont se faire, sur des gens de bien, amis de l'ordre et de la paix, mais incapables de trahir la dignité du nom François, et dont les vertus, les lumières, le courage puissent nous aider à ramener notre peuple au bonheur; assurez des récompenses proportionnées à leurs services, aux militaires de tous les grades, aux membres de toutes les administrations qui co-opéreront au rétablissement de la religion, des loix et de l'autorité légitime; mais gardez-vous d'employer pour les rétablir, les moyens atroces qui ont été mis en usage pour les renverser; attendez de l'opinion un succès qu'elle seule peut rendre solide et durable; ou s'il falloit recourir à la force des armes, ne vous servez du moins de cette cruelle ressource qu'à la dernière extrémité et pour lui donner un appui juste et nécessaire.

„François, tous les écrits que vous trouverez conformes à ces sentimens, nous nous ferons gloire de les avouer; si l'on vous en présente où vous ne reconnoissez pas ces caractères, rejetez-les comme des œuvres de mensonge: ils ne seroient pas selon notre cœur.

Donné le dix Mars de l'an de grace mil sept - cent quatre-vingt-dix-sept, et de notre règne le deuxièm.

Signé : LOUIS.

Le Rédacteur de la *Gazette Française* prétend que le Directoire a fait la plus grande faute qu'il pouvoit hasarder comme directoire, en publiant lui-même une pièce qui porte tous les caractères ostensibles de la bonté. Il observe en même tems que ce manifeste ne peut faire pièce contre les accusés.

Le conseil des 500 s'est réuni avant-hier en comité général pour s'occuper du traité de paix conclu avec le Pape. Nous n'avons point de détails sur les débats qui y ont eu lieu. Voici ceux que présente un de nos journaux; mais nous n'en garantissons pas l'exacte fidélité.

„Thibaut parle le premier; après de grands éloges de Buonaparte, il s'exprime sur le Pape en termes sages et mesurés; il saisit l'occasion de rendre hommage aux principes religieux et de s'élever contre ceux qui voudroient les détruire. Il conclut à la ratification du traité.

„Chazal succède à Thibaut; il dit que la guerre d'Italie avoit pour un de ses principaux objets la destruction de la superstition; et il s'étonne que l'on n'ait pas exigé du Pape la rétractation de ses brefs. Il pense que c'est un des articles secrets; il en demande la commu-

nication, et propose en attendant de ne pas ratifier le traité.

Ce discours a été couvert d'une improbation générale.

Le traité a été approuvé à la presque unanimité.

De Milan, le 10 Avril.

La gazette de cette ville annonce aujourd'hui que la proclamation du provéditeur Battaglia qu'elle a publiée (voyez notre N. 107) a été faite à Nembro dans la maison de Pierre Jérôme Zanchi, l'un des principaux agens de ce provéditeur.

Il est encore arrivé ici depuis deux jours quelques détachemens d'infanterie et de cavalerie, qui (suivant nos feuilles) font l'avant-garde d'un corps de 30 mille hommes venant de la France et destiné à renforcer l'armée d'Italie. D'après les derniers avis, cette armée se trouvoit avec le centre à Clagenfurth; la droite étoit à Grätz et la gauche à Bressanone dans le Tyrol. Le général Serrurier a été destitué sur le champ de bataille par le commandant en chef pour cause de défobéissance.

D'Ofen, le 13 Avril.

S. A. R. l'Archiduc Palatin est arrivé ici le 11.

Il continue de partir de différentes villes de ce royaume de nombreux transports de recrues pour l'Autriche. — L'on mande de Peterwaradin que 72 Saïques armées doivent remonter incessamment la Save et la Drave.

De Vienne, le 15 Avril.

L'on est toujours dans l'attente de l'issue définitive que doit avoir l'état actuel des choses. Il paroît certain qu'il a été fait des propositions tendantes à un arrangement préliminaire; mais comme l'on ignore quelles sont les prétentions de l'ennemi, l'on ne peut savoir de quel côté la balance penche dans ce moment; si c'est vers la paix, ou vers la guerre. L'on saura peut-être quelque chose de positif, au retour de M. le comte de Merweld qui est attendu d'un moment à l'autre. Les préparatifs guerriers se continuent avec ardeur, et tout semble promettre les plus heureux résultats. La masse des paysans armés qui sont sur le point de se rendre aux frontières de la Styrie et de la Haute-Autriche, formera 150 mille hommes; savoir 60 mille de la Basse-Autriche; 15 mille de la Haute-Autriche; 50 mille Bohémiens, 25 mille Moraves. Il faut ajouter à ce nombre les volontaires Viennois, les bourgeois qui formeront 24 mille hommes et la cavalerie 15 à 20 mille hommes. L'on ne comprend point

ii les Hongrois, dont la masse peut être évaluée à 70 mille hommes; ils couvriront leurs frontières vers la Haute-Styrie et la Basse-Autriche.

(Nouvelles officielles).

Une estafette arrivée aujourd'hui ici, a apporté la nouvelle suivante: Le colonel Casimir, du régiment Sluin de Carlstadt, qui avoit reçu récemment l'ordre de se mettre en marche des frontières avec la troupe, a tellement inquiété, par terre et par mer, les 9 et 10 de ce mois, la ville et port de Fiume occupés depuis le 4 par l'ennemi, que ce dernier s'est vu à la fin forcé à se retirer précipitamment, abandonnant 86 prisonniers de guerre, parmi lesquels se trouvent trois officiers.

En conséquence, nos troupes reprirent possession le 10 à 6 heures du soir, de la ville et port de Fiume, sans avoir éprouvé beaucoup de perte. Le colonel Casimir fit aussitôt poursuivre l'ennemi par S. Mathias, où 1000 hommes de troupes de frontières ont déjà pris poste. Cet officier assure qu'il va se porter sans délai sur Lippa, et qu'il enverra de-là une relation plus circonstanciée.

Extrait d'une lettre de Bozzen, du 14 Avril.

M. le général-major Baron de Laudon continue de se porter en avant. D'après les derniers avis, il avoit poussé ses avant-postes, d'un côté au delà de Borghetto, et de l'autre au delà de Borgo di Vallagano. Comme ce général a reçu un renfort de troupes réglées, et qu'il a avec lui un grand nombre de volontaires Tyroliens, pour peu que la fortune lui soit favorable, il pourra pénétrer jusqu'à Verone et Mantoue.

Extrait d'une lettre d'Augsbourg, du 18 Avril.

L'on a reçu ici des lettres qui annoncent la

nouvelle suivante: Le commandant de Mantone ayant été informé de la position critique où se trouvoient les françois près de Brixen et Botzen, fit aussitôt marcher la garnison à leur secours; il ne laissa dans la place qu'environ 200 hommes. Les prisonniers autrichiens qui se trouvoient à Mantoue au nombre de 5 à 600 hommes, se concertèrent entre eux pour déarmer les françois qui étoient restés et ensuite sortir de la forteresse. Ce plan, à ce qu'on assure, leur a réussi, et ce petit corps est en marche pour se réunir à l'armée d'Italie.

De Manheim, le 18 Avril.

Une partie de la garnison palatine de Manheim, qui depuis plus d'un an se trouve en cantonnemens dans les baillages du Palatinat sur le Necker, vient de se mettre en marche pour la Bavière.

Des Bords du Mein, le 21 Avril.

D'après les avis que l'on a reçus aujourd'hui, M. le Feldmaréchal-lieutenant Baron de Werneck s'est retiré sur Wetzlar, à la suite de plusieurs combats dans lesquels il a perdu très peu de monde, et il a fait camper son armée sur le Galgenberg derrière cette ville. M. le général de Simschoe occupe toujours les hauteurs qui dominent Limbourg. Le corps aux ordres de M. le général comte de Salm, doit se trouver dans les environs de Nastetten.

De Francfort, le 21 Avril.

Une colonne de l'armée françoise sous les ordres du général Lefebvre, après avoir passé la Lahn, s'est avancée jusques dans les environs de Königstein. Il paroît que le corps de troupes impériales commandé par M. le général Simschoe, va se retirer sur Mayence.

** A vendre, à bon marché, une voiture à quatre places, sans ressorts, avec vache, & très commode pour le voyage; s'adresser chez Damas, sellier, rue d'Eckenheim.

** Il est peu de remèdes, reconnus jusqu'à présent, qui aient acquis une plus haute estime & qui aient produit de plus heureux effets par le rétablissement de tant de personnes débilitées par les débauches, ni qui aient mieux soutenu le témoignage de leur excellence, que les médecines Onaniennes, privilégiées par Sa Majesté Impériale. Plusieurs médecins célèbres de notre tems ainsi qu'une des premières Facultés de Médecine d'Allemagne, les ont honorées de l'approbation la plus distinguée, & ont jugé unanimement que tous ceux, qui se ressentent des suites causées par le mauvais usage de Bacchus & de Venus, de même que par la débilitation, par exemple, affoiblissement des forces du corps, tremblement, percussion, vertiges, spasmes, gonorrhée opiniâtre & stérilité, pourront se promettre les effets désirés de ces remèdes, aiant par leur vertu pénétrante la qualité spécifique de fortifier non seulement les parties génitales affoiblies, l'estomac & les entrailles, mais aussi de guérir l'affoiblissement des nerfs, d'animer de nouveau tout le tempérament & de rendre l'humour gai. Ces remèdes consistent dans une teinture confortative, dans une poudre prolifique & dans les pillules restaurantes, dont les deux premières contiennent chacune 2 florins; le prix de la dernière n'est que de 18 batzes. On ne trouve ces remèdes véritables & non falsifiés (avec un traité en langue Allemande à 15 kr., en langue Françoise à 20 kr.) que chez l'Apothicaire Sicherer à Heilbronn; à Francfort sur-le-Mein chez les héritiers de Nicolas Ernest Wild, pendant la foire; à Leipzig chez le Sieur Frédéric Gonthold Jacobaer; à Ratisbonne chez le Sieur Paul Théophile Fabricius; à Hambourg chez le Sieur Théophile Frédéric Schniebes & à Danzig chez le Sieur Cornelle Grauerth. On prie d'affranchir les lettres & d'argents, qu'on enverra pour ce sujet en y joignant huit kr. pour autres frais.